

AUDIOVISUEL

Le CSA a sélectionné 23 services pour la TNT

Le 23 octobre, le CSA a rendu public les 23 services nationaux sélectionnés pour la TNT (16 services nationaux gratuits et 15 services nationaux payants, dont deux se partageront un canal). Les chaînes gratuites, diffusées en clair sont : TF1, M6, Direct 8, i-MCM, M6 Music, NRJ TV, NT1, TMC ainsi que huit chaînes publiques (six pour France Télévisions, une pour Arte et une pour La Chaîne Parlementaire). Quant aux chaînes payantes, cryptées, il s'agira de : Canal+, AB1, Canal J, Cinécinémas, Cuisine TV et Comédie !, la première en journée et la seconde en soirée, Eurosport, i-télévision, LCI, Match TV, Paris Première, Planète, Sport +, TF6 et TPS Star. La signature des conventions entre ces éditeurs et le CSA devrait intervenir d'ici fin février 2003 et dès parution du décret qui le permettra, le Conseil lancera les appels à candidature auprès des sociétés et associations pour les télévisions locales sur les trois canaux restants.